

Les Échos Lauranais

Avril
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Les élections municipales se sont déroulées les 23 et 30 mars.

A Laure, où une seule liste était en lice, ses membres ont donc été élus dès le premier tour.

Les nouveaux conseillers municipaux remercient chaleureusement les électeurs qui leur ont accordé leur confiance. Ils entendent s'en montrer dignes. Les élus lauranais seront à l'écoute de tous, sans exclusive, et mettront toute leur énergie et leur détermination pour mener à bien les projets indispensables.

Conformément à la loi, les nouveaux conseillers se sont réunis, le vendredi 28 mars, pour élire le maire, fixer le nombre d'adjoints et désigner ces derniers. La population a été invitée à assister à cette séance organisée au foyer municipal.

A l'issue de la réunion d'installation des nouveaux conseillers, les nombreux participants ont levé le verre de l'amitié et partagé un buffet.

Conformément à la tradition, le lendemain à midi, les nouveaux élus ont déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

Ils se sont immédiatement mis au travail : constitution des commissions municipales, désignation des délégués dans les structures extérieures, nominations pour les commissions extra municipales,...

Le budget 2014 doit être voté dans les prochaines semaines. La commission finances est déjà à l'œuvre.

Jean Loubat
Maire de Laure



■ LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ■

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Le Code général des collectivités territoriales impose un ordre de préséance strict. Après le maire, les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et les conseillers municipaux, élus le même jour, ne sont discriminés que par leur date de naissance.

Voici donc le tableau tel qu'il se présente :

- Jean LOUBAT, maire
- 2 - Emile RAGGINI, 1^{er} adjoint
- 3 - André CARBONNEL, 2^e adjoint
- 4 - Geneviève FOURNIL, 3^e adjoint
- 5 - Marie Thérèse BONNAFOUS
- 6 - Evelyne TISSOT
- 7 - Fabienne MOLTO
- 8 - Jacqueline TIBALD
- 9 - Max AMOUROUX
- 10 - Bernard GRACIA
- 11 - Corinne DEVEZE
- 12 - Guillaume BOU
- 13 - Marie SIRVEIN
- 14 - Julien BRIANC
- 15 - Gauthier ESCUDERO

■ RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 23 MARS À LAURE ■

Inscrits : 830 - Votants : 531 (63,98%)
Nuls : 150 - Exprimés : 381
Compte tenu des nouvelles modalités de ce vote, tous les candidats ont obtenu 381 voix.

Jean LOUBAT a été élu, lors de la même élection, pour être le délégué de la commune de Laure au Conseil d'agglomération.

■ OPÉRATION BRIOCHES 2014 ■

La vente de brioches au profit de l'AFDAIM se déroulera cette année du lundi 7 au vendredi 11 avril.

Les dévoués bénévoles vous proposeront des brioches au prix de 6 euros, intégralement reversés à l'association.

Nous comptons sur votre générosité et vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

■ BRADERIE DES POTIERS ANNULÉS ■

Faute d'un nombre suffisant d'exposants, la braderie des potiers annoncée pour le 18 mai a été annulée.

■ FINANCES LOCALES 2013 ■

Les résultats de l'exercice comptable 2013 clôturé le 31/01/2014 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire le 6 mars 2014.

Les produits de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 152 219 € pour 933 512 € de dépenses soit un excédent annuel de 218 707 €. La section d'investissement enregistre 339 028 € de recettes pour 475 331 € de dépenses soit un déficit de 136 303 €.

Après intégration des résultats reportés de 2012 et affectation d'une somme de 376 390 €, montant de notre autofinancement, nous disposerons au budget 2014 d'un excédent de fonctionnement cumulé de 158 226 €.

L'encours de la dette, hors syndicat s'élève à 613 578 € soit 567 € par habitant, ratio très inférieur aux communes de la même strate démographique du département et de la région. Notre trésorerie présente au 31/12/2013 un solde de 360 453 € et notre fonds de roulement s'élève en fin d'exercice à 361 295 € soit 334 € par habitant.

L'aide aux associations à travers les subventions représente 33 761 €.

Notre capacité d'autofinancement nette de remboursement des dettes bancaires indicateur de gestion par excellence, s'élève à 148 165 €. Cette situation, particulièrement favorable, nous permet d'impulser une politique d'investissement ambitieuse sans augmenter la pression fiscale dont les taux ont été gelés à hauteur de ceux pratiqués en 2007.

– 22,51 % pour la taxe d'habitation

– 36,59 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

– 102,08 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Au cours de l'exercice 2013 nous sommes intervenus sur :

– Les bâtiments communaux :

- Mairie : finalisation de la pose des huisseries et aménagements des bureaux

- Foyer : 3^e tranche de travaux destinés à doter ce bâtiment d'une cuisine équipée et de WC pour les personnes à mobilité réduite.

- Écoles : 2^e tranche de travaux concernant le ravalement des façades, la reprise des menuiseries et la rénovation des murs intérieurs.

- Église : 2^e tranche de travaux comprenant la réfection de la toiture, du chevet et la réhabilitation de la rosace Ouest. Restauration du retable.

– Les réseaux et espaces verts :

- Voirie: intervention du SIC dans le cadre du programme intempéries Mars 2011

Voirie village: rue de la Mandé, rue de Malras, rue Basse

- Éclairage public du boulo-drome par le SYADEN

- Électrification : fin des travaux de renforcement basse tension à Gibaloux par le SYADEN

- Réseau publication : 2^e tranche : installation de haut-parleurs (lotissement le Ramuzel, lotissement la Garrigue, stade, ancien lavoir)

- Lac : construction de murs de soutènement

- Jardin public : travaux de plantation réalisés par nos services techniques

– Biens meubles et immeubles :

- Acquisition matériel informatique

- Acquisition mobilier de bureau

- Acquisition terrains MANDEREAU

- Échange terrain avec M. et Mme ROVES dans le cadre de l'aménagement d'une station de lavage et remplissage.

Ces réalisations de 2013 sont dans la lignée des budgets des exercices précédents et nous confortent dans la pérennité de la politique financière mise en place, caractérisée par une gestion rigoureuse des deniers publics et une recherche systématique de recettes nouvelles en interne pour notre section de fonctionnement et auprès de nos partenaires Etat, Région, Département pour le financement de nos investissements.

L'Adjoint aux Finances.

Emile RAGGINI.

■ SAVEURS SÉTOISES ■

Mme Stella Le Cointe résidant au Tinal d'Abrens, commune de Laure, vient d'ouvrir un commerce dans lequel elle propose des plats cuisinés, plus particulièrement des spécialités sétoises : tielles, moules et encornets farcis, bourride de lotte... Pour toutes vos commandes : 06.83.55.01.76. Stella « fait » aussi les marchés de la région où elle connaît un succès grandissant. Elle vous attend tous les samedis, place du Ravelin, de 10h à 12h.

■ AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ■

Des panneaux de réglementation vont être mis en place autour du Plan d'eau du Gourg de la Blanco. D'ores et déjà, avant leur installation, en cette période où les canards vont pondre et nicher, il est expressément demandé aux propriétaires de chiens qui fréquentent ce secteur, de maintenir leur animal en laisse.

AGENDA

NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le dimanche 2 mars 2014. Un nouveau bureau a été désigné.

Présidente : Charlotte Trapp

Secrétaire : Mickaël Revel

Trésorière : Angélique Burgat

SOIRÉE DE L'ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

Vendredi 26 avril 2014, à 21 h au foyer municipal, l'Association Éveil et Loisirs vous propose 1h30 de divertissement avec un spectacle intitulé: « M. Prosper fait son Music-hall ». C'est un spectacle de chansons françaises retraçant les « Années folles du Music-hall Parisien » à partir de 1920 jusqu'aux années 70.

M. Prosper, gants blancs, chapeau haut de forme et canne à pommeau, remet sur le devant de la scène les chansons inoubliables qui ont fait en leurs temps le succès des plus grands : Charles Trenet, Maurice Chevalier, Yves Montand, Georges Ulmer, entre autres... Divertissant et de qualité, le spectacle repose sur la passion, le souvenir et l'émotion.

Entrée 3 €, gratuit pour les enfants. Venez nombreux. Une buvette sera à votre disposition.

PRINTEMPS DE LAURE

31 mai 2014 de 9h à 23h

En matinée :

– Balade découverte vigneronne avec casse-croûte vigneron (environ 3h. Prévoir des chaussures de marche) 5 €. Inscription recommandée.

– Célébration de la St Marcelin (messe) Défilé Bénédiction des tracteurs.

12h : Apéritif sur la place du village. Ouverture des caveaux. Marché des Producteurs. Ateliers autour du vin. Course de barrique en équipe. Stands des associations locales. Animation musicale et restauration sur place toute la journée.

21h : Concert de Barbatruc
Renseignements et inscription : AAVTL 04 68 78 24 82.